MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCEMBRE 2024

COM'en TERRES

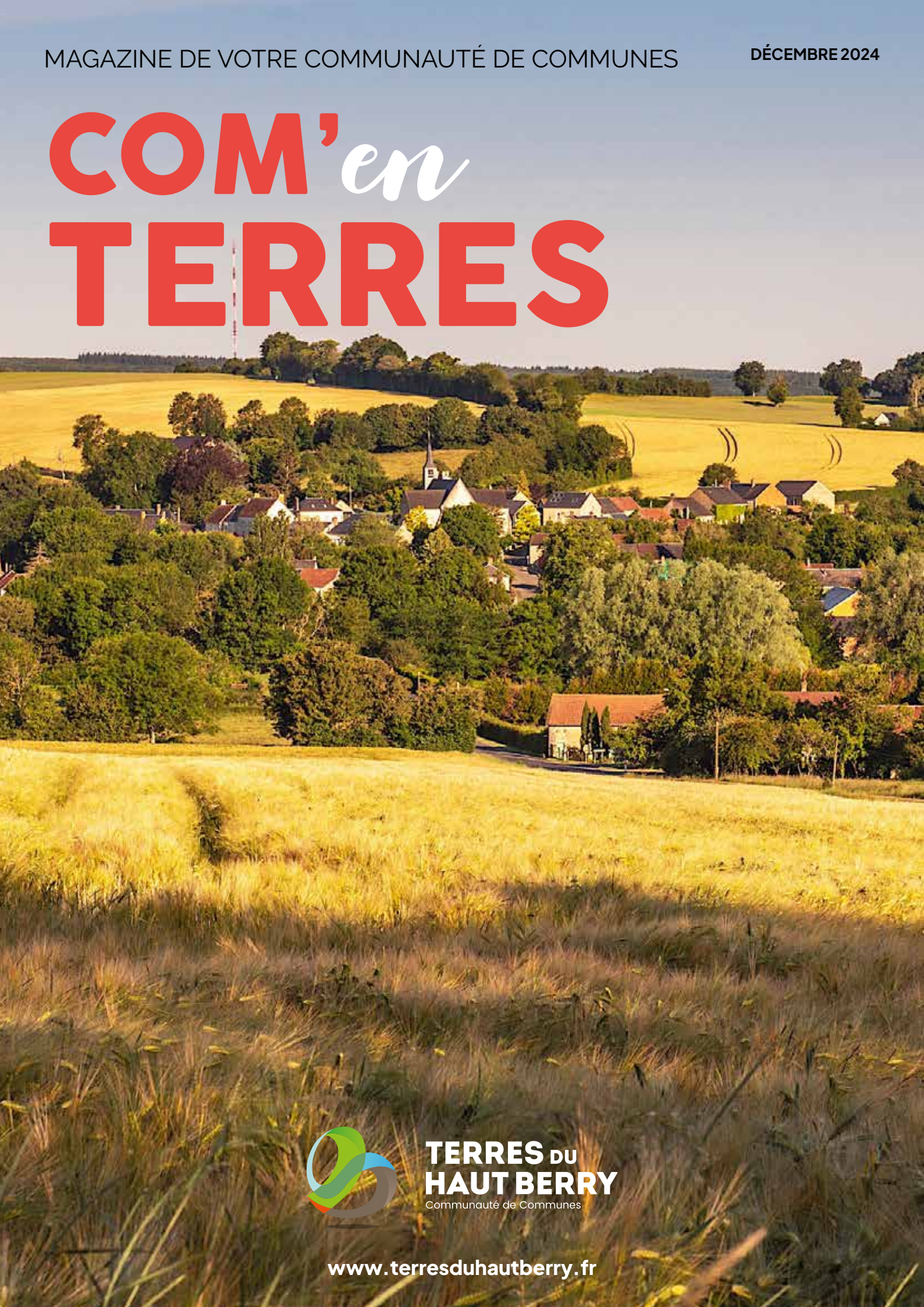

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

www.terresduhautberry.fr

SOMMAIRE

© Isabelle Martin

Tour de Vesvre

Pose de la première pierre du centre de loisirs aux Aix-d'Angillon

Eveil musical avec le RPE

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY
Directeur de la publication : Christophe DRUNAT, Président • **Rédactions et photographies** : Elus et agents • **Couverture** : Neuvy-deux-Clochers - Isabelle Martin • **Graphisme** : Accessprint - Vierzon • **Impression** : Espace Graphic - Ecuelles • **Dépôt légal** : ISSN 2556-4528 • **Tirage** : 14 000 exemplaires • **Distribution** : Communes et La Poste • **Édition** : Décembre 2024.

BUDGET 2024 4

PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE 6
- Focus sur le Relais Petite Enfance

ANIMATION À L'ACTION 8
- Point sur chaque événement, agenda de l'année 2025

TOURISME 10
- La Tour de Vesvre
- CCCLB, la programmation 2025

ACTION SOCIALE 12
- Semaine Bleue, aide alimentaire, France Services

AMÉLIORATION DE L'HABITAT 14
- OPAH : Présentation des premières aides

SPANC 15
- Rappel des engagements lors d'une vente immobilière

EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 16
- Organisation du service, suivi des travaux, changement de compteurs.

ENVIRONNEMENT 18
- Vers une diminution de nos déchets
- Travaux de la décheterie de Rians

ÉVOLUTION DU PLUI 20
- Révision allégée et modification du PLUi

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 22
- Soutien aux projets des entreprises
- Printemps des entreprises, aides aux entreprises, réseau
- Parcelles sur la ZAC de Bois Blanc
- Territoire d'Industrie Berry Sologne

Trail des Terres du Haut Berry

CONTACTS

Communauté de Communes Terres du Haut Berry
31 Bis Route de Rians
18220 Les Aix-d'Angillon
02 48 64 75 75
contact@terresduhautberry.fr
www.terresduhautberry.fr

Service Développement Économique
Nabila NEDDJAR • 06 30 23 30 88
economie@terresduhautberry.fr

Service Animation du Territoire
Romain SOUCHARD • 02 48 25 46 61
romain.souchard@terresduhautberry.fr

Service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
Anne THOMAS • 02 48 25 46 61
anne.thomas@terresduhautberry.fr

Service Environnement
Aude PLANCHOT • 02 48 64 75 75
dechets.info@terresduhautberry.fr

Service Technique
Eric VALETTE • 02 48 64 75 75
eric.valette@terresduhautberry.fr

Service Action Sociale
Manuel DECONINCK • 02 48 66 75 87
cias@terresduhautberry.fr

Service Développement touristique
Eléonore MOREL • 02 48 25 48 36
eleonore.morel@terresduhautberry.fr

Service Support
Cécile DURREAU • 02 48 25 42 17
contact@terresduhautberry.fr

MOT DU PRÉSIDENT

Faire bloc ensemble ! Tel était le thème de la convention 2024 de l'association Intercommunalités de France qui s'est tenue en octobre au Havre.

Faire bloc ensemble, c'est ce que nous essayons de faire tous les jours au sein des Terres du Haut Berry, pour que notre intercommunalité continue d'avancer pour le bien des 26 052 habitants des 30 communes qui la composent.

Nous faisons bloc ensemble pour que l'économie se développe sur notre territoire. C'est pourquoi, nous travaillons à développer différents réseaux dont le dernier a eu lieu le 15 novembre en collaboration avec le Crédit Agricole. Les rencontres Éco-Express ont rassemblé des dizaines d'artisans et de chefs d'entreprises au Centre Céramique Contemporaine La Borne.

Nous poursuivons également notre travail en commun avec les 4 autres centres céramiques de France. Nous avons ainsi fait bloc ensemble avec La Borne, Giroussens, Guebwiller et Saint-Quentin la Poterie lors d'une rencontre à Dieulefit en octobre.

Faire bloc ensemble, c'est aussi trouver des solutions pour répondre au mieux aux besoins des familles. L'ouverture du 5ème centre de loisirs à Fussy les mercredis est une réussite. Les familles ont répondu présentes puisque 122 enfants ont été inscrits. Dans le domaine de la petite enfance, le Relais Petite Enfance (RPE) va devenir un guichet unique, une plateforme d'orientation des familles vers tous les établissements d'accueil y compris privés. Cela devrait générer plus de contacts avec les familles pour recenser les besoins. Suite à la liquidation judiciaire de l'association qui gérait la crèche située à Saint-Martin-d'Auxigny, nous faisons bloc avec la caisse d'allocations Familiales du Cher pour trouver une solution qui convienne à tous à un coût raisonnable. C'est un travail de longue haleine.

Nous faisons bloc ensemble pour former tous nos agents à la transition écologique et énergétique avec le programme iTEEneraire porté par la Région Centre-Val de Loire et 11 autres collectivités dont les Terres du Haut Berry. Il s'agit entre autres de faire évoluer les pratiques professionnelles, opérationnelles et managériales pour que la transition écologique infuse toutes nos politiques.

Ensemble, nous faisons bloc pour vous proposer tout au long de l'année des animations qui font rayonner le territoire. En 2025, le trail des Terres du Haut Berry à Menetou-Salon en sera à sa 10ème édition. Le Festival du Livre tourne les pages dans une vingtaine de bibliothèques et salles municipales pour créer du lien entre les enfants et leurs parents, la Crazy Berry attire des centaines de familles en juin, le festival Musical'été offre des spectacles de qualité en différents lieux du territoire en juillet et les saisons culturelles s'enchaînent le reste de l'année pour apporter la culture au plus près de chez vous.

Faire bloc ensemble, c'est aussi s'occuper des plus fragiles. Le service d'Action sociale va éditer un livret à destination des séniors pour mieux les renseigner sur leurs droits, nos 3 France Services répondent à de nombreuses demandes d'usagers et l'aide alimentaire est organisée avec des bénévoles qui ont besoin d'être plus nombreux pour faire face à la demande.

D'autres actions nous amènent à toujours faire bloc ensemble ! Vous les découvrirez dans les pages qui suivent cet édito.

Ensemble, élus, agents, bénévoles, nous vous souhaitons une belle année 2025, une année où le contexte nous oblige à faire bloc pour poursuivre notre action à votre service !

Christophe DRUNAT,
Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry

COMPRENDRE LE BUDGET DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Tout comme pour l'ensemble des collectivités, le budget est un document essentiel qui reflète nos priorités, nos engagements et notre vision de l'avenir. Le budget des Terres du Haut Berry est le fruit d'un long travail des élus avec l'ensemble des services. Il témoigne notre volonté de répondre aux besoins des habitants du territoire, tout en assurant une gestion rigoureuse de nos ressources. Il est le reflet de notre stratégie de développement.

Nous abordons ici les grandes lignes de ce budget en mettant l'accent sur les différentes compétences exercées par notre collectivité.

La Communauté de communes gère plusieurs budgets en lien avec ses compétences.

LE BUDGET PRINCIPAL

Les principales sources de financement de ce budget incluent :

- Les impôts locaux (particuliers et entreprises)
- Les dotations et compensations de l'Etat
- Les subventions et partenariats (Caf, Région Centre - Val de Loire et Département du Cher) .
- Les produits et services (prestation des familles)

Pour 2024, les recettes réelles nettes perçues représentent 9.2M€ réparties comme suit :

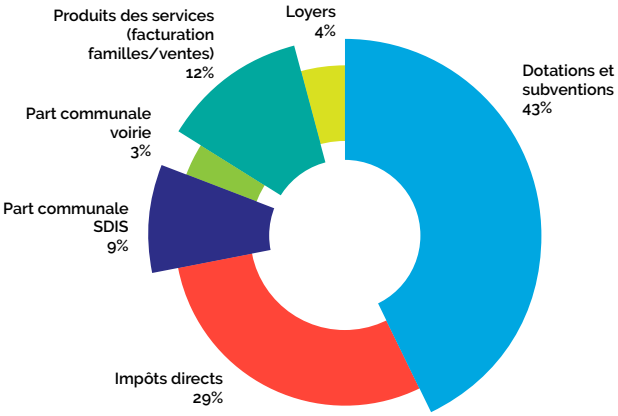

Ces recettes couvrent le **fonctionnement des actions (personnel compris) de la CCTHB à hauteur de 8M€ et permettent d'épargner 1.2M€** afin de financer le remboursement de la dette et les investissements.

Les dépenses réelles se répartissent en plusieurs grands domaines pour un montant total de 8M€ :

Services à la population

- La Petite Enfance (crèches et relais petite enfance),
- L'Enfance Jeunesse (centres de loisirs et espaces jeunes), **un reste à charge de 16€ par jour et par enfant**
- La culture
- Le tourisme
- Le développement économique
- La contribution au SDIS
- Le Plan climat air énergie territorial (PCAET)

L'action sociale

- Aide habitat
- Aide alimentaire
- France Services

Les infrastructures

- Routes communautaires, **223 000€** chaque année
- Bâtiments, **560 000€** ont été inscrits au budget 2024 au titre des coûts de fonctionnement et d'entretien **(dont 144 000€ pour l'énergie)**

Rédaction :
Béatrice DAMADE
Olivier GUENIOT

DES BUDGETS ANNEXES POUR LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Ces budgets annexes doivent être à l'équilibre et ne peuvent être financés par le Budget principal.

Le budget « Ordures Ménagères »

Un coût global du service de 3.6M€ financé par la redevance ordures ménagères à hauteur de 2.9M€ et par l'optimisation du recyclage pour 0.7M€.

Des coûts de collecte et de traitement 2024 estimés à 2.2M€ pour les OM en porte à porte et 0.8M€ pour les déchèteries.

Les budgets Eau et Assainissement

Le budget eau présente des dépenses de fonctionnement de 1.1 M€ équilibrées par 1.8M€ de recettes.

Le budget assainissement présente des dépenses de fonctionnement de 0.7 M€ équilibrées par 0.9M€ de recettes.

Ces budgets permettent de financer un plan d'investissement à hauteur de 2M€ par an afin de renouveler les réseaux et pourvoir aux travaux sur les stations d'épuration et réservoirs d'eau.

Les dépenses

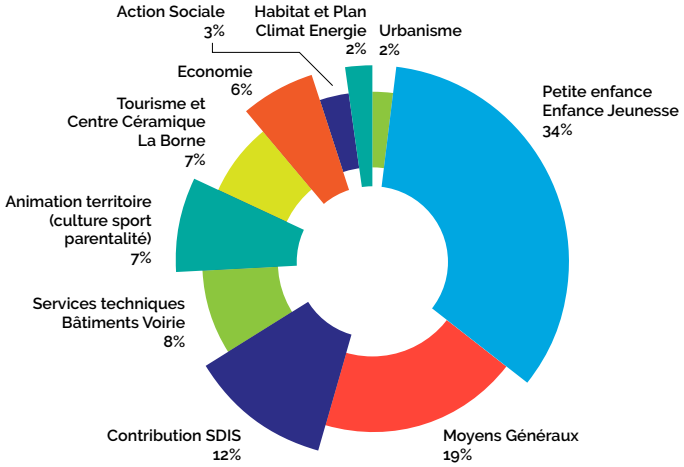

Les effectifs

- 112 agents permanents
  Le service Petite Enfance – Enfance Jeunesse représente 44% des effectifs.
- Emplois saisonniers : environ 100 animateurs recrutés chaque année pour les centres de loisirs

L'endettement

Un capital restant dû au 01/01/2024 de **8.4M€** (dont 2.3M€ pour le déploiement de la fibre et 1.9M€ pour la gendarmerie de Saint-Martin-d'Auxigny, compensés par les loyers perçus).

Un remboursement annuel de la dette de **0.8M€** (capital et intérêts).

Investissements

Sur la période 2018-2022, **des investissements s'élevant à 11.5M€ dont 2M€ financés par notre épargne**.

En 2023 un nouveau cycle d'investissement débute avec la construction du **centre de loisirs des Aix d'Angillon pour 4.7M€. En 2024, s'ajoute** la participation aux travaux **d'aménagement de la V48-Méridienne à vélo (ex trouée verte) pour un total de 420 000€ sur 4 ans.**
C'est pourquoi ce budget est une étape cruciale pour notre collectivité. Il illustre notre volonté d'agir de manière responsable et proactive pour améliorer la qualité de vie des résidents de notre territoire.

LE RPE
UNE RÉFÉRENCE POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS

Créés en 1989 à l'initiative de la caisse nationale des allocations familiales dans le but d'accompagner les assistants maternels, qui représentent le premier mode d'accueil en France, les **Relais assistant maternel** sont des lieux de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance (puériculteurs, éducateurs, etc.).

Leurs missions ont été élargies par la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (dite loi Asap) de décembre 2020 : ils deviennent ainsi des **Relais petite enfance**, c'est-à-dire des points de référence et des sources d'information pour les **parents et les professionnels** sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Ce changement de nom vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile participent tous trois à *«l'accueil de jeunes enfants»*.

Les **RPE** peuvent être gérés par une collectivité locale, un Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale, une association, une mutuelle ou un établissement public administratif. Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance et ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

VOS CONTACTS
Laurence TAILLANDIER & Maryline BOUCHET (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)
06 31 95 46 33 / 06 30 23 31 10 ou par mail à **rpe@terresduhautberry.fr**

RÉDACTION :
Anne THOMAS
Denis COQUERY

LES MISSIONS DES RPE

1 – Informer les parents et les professionnels de la petite enfance

Les RPE informent les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné.

Au-delà d'une information généraliste, ils peuvent également être des lieux de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap). Les animateurs du relais orientent, sur des critères objectifs, les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins.

Pour les parents cherchant un assistant maternel agréé, le RPE peut donner accès à la liste des assistants maternels du secteur.

2 – Informer les futurs parents employeurs

Les RPE délivrent une information générale en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Ils sensibilisent et accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur, notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire, etc.) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

3 – C'est un lieu de rencontres et d'échanges

Ce sont des lieux d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance. Pour ce faire, ils s'appuient sur l'organisation :

- de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents ;
- d'activités d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, etc.)

4 – Apporter un appui aux professionnels

Les RPE apportent aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Il leur communique également de l'information sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, etc.

3 LIEUX

RPE AUX AIX-D'ANGILLON
Crèche Les Aixbullons
Place du champ de foire - RD955
18220 LES AIX-D'ANGILLON

RPE À SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
Espace Jean Zay
1 rue des Ruinces
18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

RPE À ALLOUIS
Multi-accueil A Petit Pas
26 rue du Chemin Vert
18500 ALLOUIS SAINT-JEAN

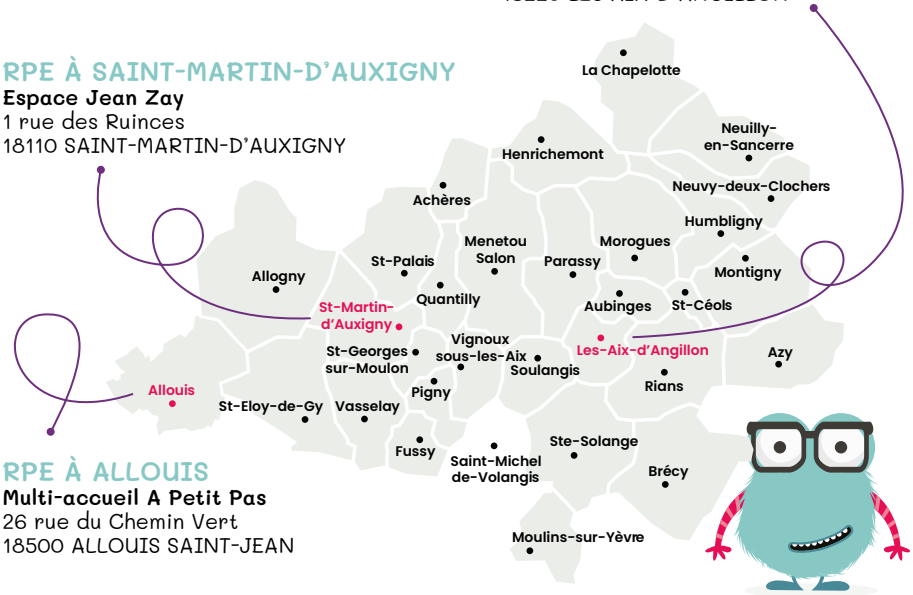

EVOLUTION EN 2025

La branche Famille de la Cnaf porte des objectifs ambitieux en matière d'information des familles et de soutien au développement de solutions de garde des jeunes enfants, dans le cadre du service public de la Petite Enfance (SPPE).

Le développement de l'offre de service des relais petite enfance (RPE) constitue, à ce titre, une condition de réussite des engagements conjoints de la branche Famille et de l'Etat.

VERS LA MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE

La mission d'information sur les modes d'accueil envers les familles est alors renforcée par « *la centralisation des demandes des familles sur le territoire* ». Le RPE devenant alors le seul et unique point d'information des familles pour l'ensemble des modes d'accueil. Cette mission renforcée impliquant de mettre en œuvre des partenariats avec les gestionnaires d'EAJE, les élus, les services petite enfance et les professionnels de l'accueil individuel. Enfin les RPE « *guichet unique* » devront s'appuyer sur le site de la Cnaf monenfant.fr afin de pouvoir accompagner les parents dans leurs recherches d'un mode d'accueil.

PÔLE *petite* ENFANCE
TERRES DU HAUT BERRY

RÉDACTION :
Romain SOUCHARD
Pierre FOUCHET
Denis COQUERY

L'ANIMATION À L'ACTION EN TERRES DU HAUT BERRY !

EN 2025, LE TRAIL DES TERRES DU HAUT BERRY FÊTERA SES 10 ANS

L'édition 2024 fut peut-être la plus belle, la météo était douce et clémente, les enfants et adultes toujours aussi nombreux à courir sur les différentes distances proposées sur les communes de Menetou-Salon, Morogues, Parassy et Aubinges.

Le service Animation du Territoire et l'équipe des 120 bénévoles bienveillants accueillaient tout ce joli monde et leurs amis, familles ou simples curieux de passage sur la place de Menetou-Salon qui vibrait avec le P'tit coin des sportifs pour les enfants, ainsi que des stands partenaires pour les familles, sans oublier la buvette/petite restauration de l'association MSEF, et le stand gâteaux de l'association Ça Roule pour nous. Toujours aussi sportif que convivial, notre Trail éco-responsable a maintenu ses objectifs avec des ravitaillements bio et/ou locaux, son opération éco-défi t-shirt pour les enfants, et toujours pas de dotations superflues pour les coureurs mais la traditionnelle dégustation offerte et organisée par l'Union Viticole, ou du jus de pomme local pour les coureurs non amateurs de vin. Les 520 enfants et jeunes, les 915 adultes finishers 2024 et l'équipe de bénévoles bienveillants sont attendus, tout comme vous, **samedi 24 mai 2025** pour fêter les 10 ans de l'évènement avec quelques surprises au programme !

Déjà 10 ans…Le Trail des Terres du Haut Berry naissait en mai 2015 sous le nom de Trail en Terres Vives, sous l'impulsion d'un agent de la collectivité (Sylvain), et de deux amis bénévoles (Anne et Jérôme) motivés à créer un évènement sportif, dynamique et éco-responsable sur la Communauté de Communes en Terres Vives. Ils réussirent non seulement à convaincre les élus qui y prêtèrent une oreille attentive, notamment Bernard Rousseau et Hervé Rodriguez, mais également à implanter cette course dans le paysage des courses du département, et à fédérer au fil des années une équipe d'une centaine de bénévoles bienveillants, reconnaissables à leurs t-shirts rouges au logo du Trail !

La course a grandi d'édition en édition, faisant courir les fidèles et le bouche à oreille pour conquérir de nouveaux trailers chaque année.

A chaque édition sa couleur, une envolée de papillons de couleurs jaunes, orange, roses, violets, bleus, caractérise les courses enfants et jeunes depuis le début, aujourd'hui ils sont multicolores de par la beauté du recyclage, et toujours plus nombreux également.

Les années passent mais jamais ne lassent, l'organisation a conservé ses éléments créateurs et accueilli de nouvelles personnes. Les bénévoles tout comme les coureurs adultes et enfants répondent toujours présents, et chaque année c'est un bonheur de se retrouver sur la place de Menetou-Salon, commune historique depuis la création, par un beau samedi de printemps où la convivialité et le partage font vibrer les cœurs !

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2025

A DEFINIR	**Olympies en Terres du Haut Berry**	A définir	Fussy
AVRIL	**Printemps des entreprises**	Vendredi 25 avril	St-Martin-d'Auxigny
MAI	**Trail**	Samedi 24 mai	Menetou-Salon
JUIN	**Crazy Berry**	Samedi 7 juin	St-Martin-d'Auxigny
JUILLET	**Musical'été**	Du samedi 5 au samedi 26 juillet	Territoire
SEPTEMBRE	**Forum des associations**	Samedi 6 septembre	St-Martin-d'Auxigny
OCTOBRE	**Festival du livre**	Du lundi 20 au samedi 25 octobre	Territoire
OCTOBRE	**Les Grands Feux**	Du samedi 18 au dimanche 26 octobre	La Borne

LA CRAZY BERRY

Samedi 8 juin 2024, les services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Animation du Territoire, les assistantes maternelles et jeunes du territoire organisaient et animaient la 4ème édition de la Crazy Berry à Saint-Martin-d'Auxigny. D'année en année, toujours plus nombreuses, les familles viennent profiter des animations (ateliers, structures gonflables, spectacles, manèges, poneys) mais également d'une buvette animée par les jeunes des Espaces Jeunes afin de financer une partie de leur séjour été, ainsi qu'une restauration organisée par les associations du Grand Cœur de Lolo la Mala et du Club de Football de Fussy-St Martin-Vignoux et d'un coin sucreries « *Chez Mano* ». Depuis ses débuts en 2019 cet événement parentalité soutenu et subventionné par le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Cher, piloté par la CAF du Cher et le Conseil Départemental ne cesse de rassembler les familles du territoire et d'ailleurs.
A la Crazy Berry, on vient jouer en famille, entre amis, profiter et partager des moments parents-enfants toute la journée. La Crazy Berry fêtera ses 5 ans, **samedi 7 juin 2025**, avec de belles surprises au programme comme chaque année !

OLYMPIES EN TERRES DU HAUT BERRY

Après la Crazy Berry et le Festival du Livre, samedi 29 juin 2024 au stade André Tournie à Fussy, le service Animation du Territoire et des associations sportives du territoire organisaient le 1er événement sport et parentalité pour les familles du territoire (à partir de 6 ans). Pas moins de 14 disciplines étaient à découvrir et à partager en famille un peu comme les 12 travaux d'Hercule. A chaque famille sa fiche de route et ses défis à accomplir tout au long de l'après-midi !
Malheureusement la fête fût gâchée par un orage et des pluies diluviennes au bout d'une heure de jeu, durant laquelle 26 familles ont profité très rapidement entre les gouttes et la chaleur du savoir-faire et de la passion des bénévoles des associations sportives en Terres du Haut Berry.
L'organisation travaille sur le report de l'évènement sous le même format pour 2025, avec les mêmes associations, pour ne pas rester sur un goût d'inachevé.
A suivre sur le site internet et les réseaux sociaux !

FESTIVAL MUSICAL'ÉTÉ

Comme chaque été, le Pôle Culture organisait le Festival Musical'été avec des concerts tout au long du mois de juillet. Six dates dédiées à la musique (inspiration sénégalaise, chorale avec le Grand Chœur en Terres du Haut Berry, blues pop rock, rock jeune public, musique du monde et guinguette). La météo ne fut pas clémente, les concerts ont eu lieu dans des salles des fêtes… malgré cela les spectateurs ont pu profiter de la diversité musicale qui se renouvelle à chaque édition. **Rendez-vous est pris pour juillet 2025**, avec la musique, et en espérant le soleil !
Toute l'année la « Culture » vit en Terres du Haut Berry à travers la saison culturelle, retrouvez le programme sur www.terresduhautberry.fr.

FESTIVAL DU LIVRE EN TERRES DU HAUT BERRY

Depuis quelques années, le Festival du Livre est un événement attendu sur le territoire avec pour objectif de créer du lien entre les enfants et les parents, en partageant des moments d'éveil et de création autour du livre et de la culture. Cette action est subventionnée par le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Cher, piloté par la CAF du Cher et le Conseil Départemental, dans le cadre du soutien à la parentalité.
Le pôle culture et le réseau des bibliothèques, bénévoles des bibliothèques du territoire associés, ont travaillé ensemble pour proposer aux familles un programme riche en ateliers, lectures, spectacles, pour les 0-12 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistants maternels, dans 20 communes du territoire. En 2024, quatre auteurs/autrices, illustrateurs/illustratrices sont venus animer des ateliers et présenter leurs œuvres à découvrir en Terres du Haut Berry. Vous avez encore été très nombreux à réserver en ligne pour profiter de beaux moments en famille tout au long de la semaine. **Rendez-vous en 2025 pour un nouveau format et toujours plus de belles activités et spectacles !**

LA TOUR DE VESVRE

LE TOURISME SERAIT UN « VÉHICULE DE LA PAIX » AFFIRME-T-ON SOUVENT.

Cet aphorisme est probablement exact d'autant que la demande actuelle des touristes tend vers plus d'authenticité, plus de rencontres avec la population et plus d'échanges.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'avant d'être un « véhicule de la paix », le tourisme a besoin d'exister. Il ne peut naître que depuis un espace libre et pacifié. En fait, la formule peut être inversée. La paix est la condition préalable essentielle à l'éclosion du tourisme. Dès lors qu'il est installé, il renforce cette paix.
C'est donc pour protéger et instaurer la paix, que la Tour de Vesvre s'est dressée sur notre Territoire. Désignée «Domus fortis», elle fait partie de ces rares ouvrages fortifiés qui sont apparus tardivement vers le XIIe siècle à Neuvy-deux-Clochers et classée aux monuments historiques.

© Isabelle Martin

© Isabelle Martin

AMÉLIORATION DU SITE DE LA TOUR DE VESVRE

Un point d'accueil moderne où la relation humaine est présente !
Parce que c'est toujours agréable de se sentir bien accueilli sur un territoire. La commune a mis en place des actions concrètes pour améliorer l'accueil terrain et favoriser l'hospitalité pour les touristes. Les visiteurs aiment le contact humain. Ces lieux doivent se moderniser, c'est la raison pour laquelle des points d'accueil et d'information ont été pensés afin d'offrir aux visiteurs une expérience inédite et enrichie.

UNE SIGNALÉTIQUE DYNAMIQUE AU SEIN DU SITE

Une nouvelle façon de communiquer auprès des touristes, l'affichage dynamique est un véritable atout pour promouvoir le site et ses points d'intérêt. Ces informations complémentaires pour les visiteurs seront très appréciées.
Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur le site de La Tour de Vesvre nous vous invitons à aller voir leur site : **www.latourdevesvre.fr**

HORAIRES DU SITE DE LA TOUR DE VESVRE :

La Tour est ouverte aux visites, proposées par les amis de la Tour de Vesvre, de Pâques à la Toussaint, les week-ends et jours fériés de 14h30 à 18h30.

Ouvert tous les jours en juillet et août.

Le site est ouvert aux visites extérieures librement et toute l'année.

Sur prise de rendez-vous auprès des amis de la Tour de Vesvre, des visites de groupe peuvent être organisées toute l'année.

RÉDACTION :
Nathalie MESTRE
Eléonore MOREL

AUTOUR DE LA TOUR

Certains la préfèrent l'hiver mais c'est du printemps à l'automne que le paysage autour de la Tour de Vesvre se pare de ses plus belles couleurs.

La surprise est à la hauteur des contrastes et amplifie l'émerveillement : des paysages sauvages mais bienveillants, des reliefs doux mais escarpés et vertigineux par endroit, du vert à perte de vue colorant forêts et plaines… Puis l'étonnement laisse place à la contemplation et à la quantité d'activités à ciel ouvert. Territoire refuge où la nature est authentique.

© Isabelle Martin

Les chemins de randonnées aux abords de la Tour de Vesvre

Plusieurs randonnées pédestres et VTT passent par le site de la tour de Vesvre ou en sont le point de départ :

- Sentiers pédestres en Terres du Haut Berry – Autour du Patrimoine
  Coffret randonnées numéro 1
- Circuit 13 Tour de Vesvre
- Circuit 14 Neuvy-Deux-Clochers
- Circuit 15 Humbligny La Motte

Les coffrets de randonnées ont été créés pour valoriser le tourisme vert, et sont commercialisés au tarif de 7 euros dans les points de vente suivant :
BIT La Borne, à l'Office du Tourisme de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre ainsi qu'aux sites de la communauté de communes aux Aix-d'Angillon (siége) et de Vasselay (bureaux administratifs) et au CCCLB (hors ouverture du BIT).

CCCLB CENTRE CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE LA BORNE

Lieux d'exposition des oeuvres d'art céramique contemporaine, lieux de rencontre entre artistes et amateurs, lieux de transactions économiques et de reconnaissance symbolique, le Centre céramique contemporaine La Borne est bien au cœur des circulations artistiques, de l'atelier de l'artiste aux salons des collectionneurs et aux cimaises des musées.

Ouvert depuis 2010, le CCCLB met en avant des oeuvres d'inspiration contemporaine en plein cœur historique de La Borne et réussit à étendre de plus en plus son rayonnement.

Nous vous y invitons à venir nombreux !!!

Programmation 2025 pour le CCCLB

Du 1 Février au 11 Mars
EXPOSITION DES CÉRAMISTES INVITÉS :
- Anaïs Lelièvre
- Eukeni Callejo
- Exposition des céramistes membre de l'ACLB

Du 15 Mars au 3 juin
EXPOSITION DES CÉRAMISTES INVITÉS :
- Jean-Claude Legrand
- Thierry Leproust Collection La Borne
- Exposition des céramistes membre de l'ACLB

Du 7 Juin au 16 Juillet
EXPOSITION DES CÉRAMISTES INVITÉS :
- Pierre Amourette
- Arlette Legros
- Exposition des céramistes membre de l'ACLB

Du 19 Juillet au 26 Août
EXPOSITION DES CÉRAMISTES INVITÉS :
- Monica Mariniello
- Les Engobés
- Exposition des céramistes membre de l'ACLB

Du 30 août au 8 Octobre
EXPOSITION DES CÉRAMISTES INVITÉS :
- Xavier Duroselle
- Myriam Bouchard (membre de l'ACLB)
- Exposition des céramistes membre de l'ACLB

Du 11 Octobre au 18 Novembre
EXPOSITION DES CÉRAMISTES INVITÉS :
- Malene Rasmussen
- Anne-Marie Kelecom (membre de l'ACLB)
- Exposition des céramistes (membre de l'ACLB)
- Festival ArTchipel

Du 22 Novembre au 31 Décembre
- Résidences La Borne (Javier Carro et Arlette Legros)
- Résidences La Borne (Romain Kloeckner, Christophe Léger et Nicole Crestou)
- Exposition collective des céramistes membre de l'ACLB

Prestations :
Tout au long de l'année des Ateliers adultes et familles, des Ateliers scolaires, centres de loisirs, des stages adultes, des ateliers jeune public et des accueils entreprises sont proposés.

Retrouvez toutes les informations du CCCLB sur notre site :
www.laborne.org/fr

Centre céramique contemporaine La Borne
25 Grand' Route La Borne 18250 Henrichemont France
Tél : 02 48 26 96 21 - Email : contact@laborne.org

LES OLYMPIADES ONT RÉUNI LES GÉNÉRATIONS

Le 2 octobre 2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a souhaité consacrer une nouvelle animation territoriale à nos aînés en s'associant à la démarche de la Semaine Bleue, semaine nationale de promotion des personnes âgées.

Encadrés par 15 lycéens Bac Pro Animation du lycée Vaillant de Vierzon, une association locale (la Société de Tir d'Allouis) et différents services de la communauté de communes (Action Sociale, Petite-Enfance, Enfance-Jeunesse-Animation du Territoire et Tourisme), ce sont ainsi 25 résidents des EPHAD de Fussy, d'Henrichemont, des Aix-d'Angillon, ainsi que du Foyer Logement de Menetou-Salon ; et 25 enfants issus des centres de loisirs d'Henrichemont et des Aix-d'Angillon ; qui se sont mélangés et rencontrés dans le gymnase et la salle polyvalente d'Henrichemont.

Année olympique oblige, différentes épreuves sportives adaptées (pétanque d'intérieur, relais basket, badminton et carabine laser) ont permis aux équipes de se mesurer les unes aux autres, mais elles ont surtout offert de très jolis moments de convivialité et de fraternité.

S'il fallait bien un vainqueur, c'est l'EHPAD des Vallières des Aix d'Angillon qui repart avec le trophée réalisé par le Centre Céramique Contemporaine de La Borne.

Mais le plus important était bien ailleurs comme en témoignaient les rires et sourires partagés sur cette journée. Les plus jeunes se sont montrés prévoyants et entraînants pour les plus anciens. Et les plus anciens ont offert leurs plus beaux sourires aux plus jeunes.

Le rendez-vous est sans nul doute déjà pris pour 2025

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

LE BÉNÉVOLAT AU CIAS TERRES DU HAUT BERRY

Les bénévoles du CIAS Terres du Haut Berry accompagnent les services de la communauté de communes dans un grand nombre de leurs missions.

Que ce soit sur les activités de l'aide alimentaire territoriale aux plus démunis, ou auprès des personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme grâce aux Ateliers du Savoir, ils œuvrent au quotidien pour le bien de tous, et diffusent ce monde un peu meilleur.

Que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, vous pouvez vous aussi trouver votre place dans cette équipe de bénévoles.

Vous pouvez **contacter** dès maintenant **le CIAS Terres du Haut Berry au 02 48 66 75 87**

Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, c'est parce qu'il n'a pas de prix

disait Sherry Anderson

RÉDACTION :
Christelle PETIT
Manuel DECONINCK

DES PERMANENCES ET ATELIERS POUR TOUS

France Services est votre espace d'accompagnement aux démarches administratives. Que ce soit à Henrichemont, Saint-Martin-d'Auxigny ou les Aix-d'Angillon (les 3 sites France Services présents sur les Terres du Haut Berry), les conseillères réalisent avec vous les démarches du quotidien (déclarations CAF ou Impôts, demandes de retraite ou de carte grise, ...). Et aujourd'hui elles vous proposent bien plus encore ...

Des partenaires sociaux locaux (Mission Locale, SAUR, ...) ou nationaux (Impôts, MSA, ...) réalisent ponctuellement des permanences auprès des usagers. A cette occasion, vous avez la possibilité de rencontrer les opérateurs pour des questions et demandes bien spécifiques.

Depuis 2023, les conseillères France Services ont également élargi leur panel de services auprès des usagers. Des ateliers collectifs sont régulièrement proposés par celles-ci. Vous pouvez ainsi bénéficier de conseils sur la consommation d'énergie pour réduire vos factures, mais encore être informés sur les dernières tentatives d'arnaques ou simplement créer votre compte France Connect pour simplifier vos démarches en ligne. Ces ateliers peuvent être proposés par les conseillères ou différents partenaires (UFC Que Choisir ?, la Gendarmerie, ...), et le catalogue d'ateliers continuera de croître en 2025.

Que ce soit pour connaitre le programme des permanences ou des ateliers à venir, n'hésitez pas à consulter vos conseillères France Services directement sur site ou par téléphone.
Vous pouvez aussi vous abonner à la newsletter de la communauté de communes pour recevoir toutes les informations.

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES CONSEILLÈRES FRANCE SERVICES

Les Aix-d'Angillon :
02 48 66 75 88

Henrichemont :
02 48 50 64 15

Saint-Martin-d'Auxigny :
02 48 55 00 60

RÉDACTION :
Manuel DECONINCK
Mélodie FLEURIER
Christelle PETIT

UN ACCOMPAGNEMENT PAS À PAS POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique et/ou de réhabilitation globale de votre logement ?
La Communauté de Communes Terres du Haut Berry déploie localement une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour vous accompagner dans votre projet !

L'objectif est d'offrir aux ménages un **accompagnement technique et administratif**, mais également d'apporter des **aides complémentaires** à celles allouées par l'État, pour des projets contribuant à la lutte contre : la **précarité énergétique, l'habitat indigne et très dégradé** et la **vacance des logements**.
Concrètement, elle permet la rénovation énergétique des logements privés, qui s'adresse essentiellement aux **propriétaires occupants et bailleurs**, aux **revenus modestes et très modestes**. Pour cela, vous pouvez contacter Loire Future, habilitée Mon Accompagnateur Rénov'[1].
Les communes des **Aix-d'Angillon**, de **Menetou-Salon** et de **Saint-Martin-d'Auxigny** contribuent également au dispositif en proposant **des aides à la rénovation des façades**.

PROMOTION DU DISPOSITIF

Le 18 avril 2024, la communauté de communes a organisé en partenariat avec Loire Future, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), et, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher (ALEC 18), une réunion publique pour promouvoir le dispositif auprès des habitants du territoire.

En septembre 2024, les artisans et les acteurs de l'immobilier locaux ont été sensibilisés, au cours d'ateliers, afin de renforcer le réseau de professionnels qualifiés pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation.
Depuis le début de l'année, 12 ménages ont été aidés dans le cadre de l'OPAH.

1 Mon Accompagnateur Rénov' est un interlocuteur compétent pour accompagner les ménages dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.

Vous avez un projet de rénovation énergétique et/ou d'adaptation globale du logement
Prenez contact avec :

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Assuré localement par :

ALEC 18
Agence locale de l'énergie et du climat du Cher

En cas d'éligibilité à l'OPAH, l'ALEC 18 vous renvoie directement vers notre opérateur :

Loire future

Ce dernier s'engage à vous recontacter pour vous accompagner pas à pas dans votre projet.

RÉDACTION :
Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE
Eric VALETTE

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement autonome permet de traiter de manière individuelle les eaux usées domestiques (cuisine, salle de bain, toilettes…).
Ce système est utilisé dans les cas où la connexion à un système d'épuration collectif (tout à l'égout) ne dessert pas la parcelle.

La compétence de Service Public d'Assainissement Non Collectif est exercée par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry sur l'ensemble du territoire et les différentes missions du SPANC sont assurées par nos propres agents :

- → **Contrôle périodique et conseils liés au bon fonctionnement ;**
- → **Contrôle de conception ;**
- → **Contrôle d'exécution de travaux ;**
- → **Contrôle lors d'une vente immobilière.**

IMPORTANCE DE LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rappel important : vous venez d'acquérir un bien immobilier dont l'installation est non conforme, vous avez un an à compter de la signature de l'acte de vente pour vous remettre en conformité faute de quoi une pénalité de 580€ vous sera facturée chaque année jusqu'à la réhabilitation compléte de l'installation (conformément à l'article 21 du règlement du service SPANC et par délibération 270423-63 du 5 mai 2023.

CONTACT :
02 48 66 75 81 • spanc@terresduhautberry.fr

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes
Service des eaux

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

EAU POTABLE

850 000 euros investis en 2024 pour entretenir et renouveler le réseau.

Une campagne d'analyse du risque lié au Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) a été menée pour 62 500 € HT . Cette campagne, incluant le prélèvement d'échantillons chez certains abonnés, a permis de déterminer les priorités de renouvellement des anciennes canalisations en PVC installées avant 1980.

Le renouvellement de 420 compteurs a été effectué afin de développer la radio relève pour un coût de 31 500 €. De plus, le remplacement de l'ensemble des branchements en plomb sur les communes de Montigny et Humbligny a été poursuivi, avec un planning d'intervention prévu sur trois ans. Le coût total est de 832 000 € HT dont 400 000 € de subvention DETR. Il y a également eu une extension de réseau pour 10 500 € HT sur la commune de Saint-Martin-d'Auxigny afin de desservir la résidence sénior.

Enfin, 4228 mètres de canalisations d'eau potable ont été renouvelés, dont 2128 mètres à Neuvy-Deux-Clochers, 1300 mètres à Pigny et 800 mètres à Menetou-Salon. Le coût total est de 949 330 € HT dont 474 665 € de subvention de l'agence de l'eau.

Dans le cadre du plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), nous avons procédé à la mise en place des panneaux sur les sites et à la mise en place de la télé-gestion au réservoir de la Motte à Humbligny.

CHANGEMENT DES COMPTEURS - MODALITÉS

Dans le cadre du renouvellement et de la modernisation des équipements (radio-relève...) la communauté de communes peut remplacer votre compteur. Dans ce cas, le service des eaux vous avertira de ce changement et vous communiquera les index de l'ancien et du nouveau compteur.

La présence du propriétaire est requise si le compteur est à l'intérieur de la maison sinon une autorisation d'accès suffit.

Le jour de l'intervention, le regard doit être nettoyé et libre d'accès.

RÉDACTION :
Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE
Eric VALETTE

PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX À VENIR EN 2025

Pour l'année 2025, dans le cadre du Plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), nous allons procéder à la sécurisation du réservoir de Boirons.

La poursuite des renouvellements de compteurs avec radio relève est également planifiée. Une étude hydraulique sera réalisée pour définir l'avenir de 3 réservoirs de stockage d'eau, afin de déterminer s'ils doivent être réhabilités ou supprimés.

Les conduites d'eau potable à risque CVM seront renouvelées à Saint-Solange et Rians, pour un coût total de 259 000 € HT. Le renouvellement de la conduite d'eau potable Route des Aix à Rians est également prévu pour un montant de 450 000 € HT comprenant quelques modifications du réseaux d'assainissement (supression d'antennes en propriété privée).

Un changement de conduite fuyarde sera effectué à Bourgneuf, sur la commune de Saint-Eloy-de-Gy, pour un montant de 400 000 € HT. La réhabilitation du château d'eau de Sainte-Solange sera réalisée pour un coût de 280 000 € HT. Enfin, des travaux de renouvellement de l'adduction d'eau potable seront effectués au hameau de Buzançais à Quantilly, pour un montant de 50 000 € HT.

DU CHANGEMENT POUR LES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU !

A compter du 1er janvier 2025.

3 nouvelles redevances remplacent les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte :

- Une redevance sur la consommation d'eau potable ;
- Deux redevances pour performance : performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes d'assainissement collectif.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Cette année, le service a investi près de 134 000 euros dans les infrastructures. Parmi les travaux réalisés, on compte l'extension du réseau des eaux usées sur la route de la mairie à Pigny pour un coût de 68 000 € HT , ainsi que le renouvellement des tampons "eaux usées" pour 28 000€ HT dans cette même commune. Une étude de faisabilité a également été menée pour la réhabilitation de la Rue de la Gare à Menetou-Salon : montant de la maitrise d'œuvre IRH et levée topographique: 13 700€ HT dont 5 100 € de subvention de l'agence de l'eau. Enfin, le service a procédé au branchement et à l'extension du réseau pour la résidence sénior à Saint-Martin-d'Auxigny pour la somme de 24 000 € HT. Le Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal a été lancé afin de réaliser un diagnostic de l'ensemble des réseaux et des stations d'épuration sur l'ensemble du territoire. Le montant de l'étude est de 428 000 €HT subventionnée par l'agence de l'eau à 50% et par le conseil départemental à hauteur de 20%

Prévisionnel des travaux à venir en 2025 :
En 2025, plusieurs travaux importants seront réalisés. Tout d'abord, la canalisation située Route des Aix à Henrichemont sera réhabilitée pour un montant de 799 000 € HT dont 341 775 € de subvention de l'agence de l'eau. Il y aura une télégestion des postes de relèvement et des équipements sur le réseau (diagnostic permanent) pour un coût de 50 000 €.
À Fussy, des travaux d'extension du réseau des eaux usées seront entrepris, avec un budget de 350 000 €HT. De plus, la filière eau de la station d'épuration de Fussy sera réhabilitée, pour un montant de 1 400 000 € HT. Enfin, les canalisations de la Rue de la Gare à Menetou-Salon seront également réhabilitées pour un montant de 440 000 € HT.

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes
Service des eaux

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY
Service Public d'Assainissement Non Collectif - BP 70021
18220 LES AIX-D'ANGILLON
02 48 66 75 81 • spanc@terresduhautberry.fr
www.terresduhautberry.fr

RÉDACTION :
Aude PLANCHOT
Valérie LAUTH
Thierry COSSON

ENSEMBLE VERS UNE DIMINUTION DE NOS DÉCHETS

NOS POUBELLES SONT CONTRÔLÉES

LE SYSTÈME LIXO (caméra mise en place sur nos camions de collecte)

Pourquoi ?

- Amélioration des flux de déchets
- Optimisation des campagnes de sensibilisation et de communication
- Mise en place d'actions de sensibilisation ciblées et efficaces
- Mise en place d'actions correctives…

Un premier bilan

(données du mois de septembre) :

5976 bacs analysés = ¼ des bacs jaunes contenait des erreurs de tri (sur ces erreurs de tri : 76 % de déchets en sac, 8 % de verre…).

Présence importante de bouteilles plastiques dans les bacs noirs.

1 Analyse des flux de déchets dans la trémie →

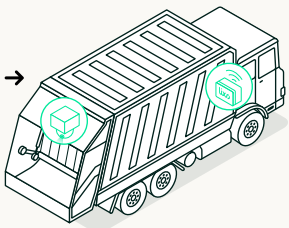

→ **2** Transmission sécurisée des données

→ **3** Interprétation des données pour nous améliorer toujours plus sur la qualité de notre tri

BIODECHETS

La réglementation oblige les collectivités compétentes, en fonction de certains critères, à mettre en place des solutions pour le tri à la source des biodéchets et ainsi encourage les usagers en ce sens.

Nos solutions actuelles pour le traitement des biodéchets des particuliers sont les suivantes :

- **vente de composteurs :** ils sont en vente dans les trois déchèteries de la communauté de communes. Ils sont en bois, ont une capacité de 600 litres et sont au tarif de 60 € (payable par chèque à l'ordre du Trésor Public).
- **vente de poules noires du Berry :** en général, deux opérations par an (une au printemps, une à l'automne). Deux poules attribuées par foyer, vendues cette année 18 € les deux.

La communauté de communes a chargé un Bureau d'Etudes d'effectuer une étude en vue de mesurer le taux de biodéchets dans nos bacs noirs et proposer d'éventuelles autres actions si les résultats nous le suggèrent.

CERTAINS SE SONT DÉJA IMPLIQUÉS !

EHPAD d'Henrichemont

École Max Millet de Rians

L'EHPAD d'Henrichemont et la commune de Rians ont acquis un déshydrateur pour réduire les déchets alimentaires issus de leur restaurant collectif, le collège d'Henrichemont possède des composteurs, etc…

CONTACT :
Communauté de Communes Terres du Haut Berry • Service environnement – Pôle déchets
02 48 64 75 75 – dechets.info@terresduhautberry.fr • **www.terresduhautberry.fr**

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

FOIRE AUX QUESTIONS CONSIGNES DE TRI

FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES ?

Non, il suffit de les vider afin qu'il n'y ait aucun reste alimentaire à l'intérieur : bouteilles, boîtes de pizza, boîtes de conserve, bocaux. Si vous les lavez, vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.

PEUT-ON RECYCLER TOUS LES PAPIERS ?

Tous les papiers se recyclent même lorsqu'il y a des agrafes ou des fenêtres en plastique. Il y a néanmoins quelques exceptions : le papier cadeau en plastique, le papier calque, le papier photo, le papier peint ainsi que tous les papiers d'hygiène (essuie-tout, mouchoirs).

PEUT-ON IMBRIQUER OU EMBOÎTER LES EMBALLAGES LES UNS DANS LES AUTRES POUR GAGNER DE LA PLACE ?

Non, il ne faut pas mettre la bouteille de lait dans le paquet de céréales !
Les emballages imbriqués sont traités comme des refus de tri (non recyclables). Ces erreurs sont exclues de la chaine de recyclage puis amenées en centre de traitement pour incinération. Ces erreurs ont un coût financier et environnemental. Les emballages doivent être déposés en vrac et sans sac.

FAUT-IL RETIRER LES BOUCHONS DES BOUTEILLES PLASTIQUES ?

Non, les bouchons se recyclent, inutile de séparer bouchons et bouteilles. De plus, cela permet de garder les bacs propres (dans le cas où il resterait un peu de liquide dans un flacon).

OÙ METTRE LES BIDONS DE GRANDE CAPACITÉ ?

Les bidons d'une capacité inférieure à 20 litres peuvent être déposés dans le bac jaune (sauf bidons contenant des produits dangereux). Les bidons d'une capacité de 20 litres et plus sont à déposer en déchèterie.

QUE FAIRE SI LE VOLUME DE MON BAC N'EST PLUS ADAPTÉ ?

(MODIFICATION DE LA TAILLE DU FOYER...)

Vous pouvez contacter le service environnement de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (02 48 64 75 75).

COMMENT GAGNER DE LA PLACE DANS MON BAC DE TRI ?

Pour un meilleur remplissage des bacs, nous vous recommandons de bien vider les emballages, d'aplatir les cartonnettes et d'écraser les bouteilles et flacons dans le sens de la longueur pour qu'ils soient moins volumineux.
Les gros cartons sont à apporter en déchèterie.

MON/MES BAC(S) N'A/N'ONT PAS ÉTÉ RAMASSÉ(S). QUE FAIRE ?

Vérifiez tout d'abord qu'il s'agissait du bon jour de collecte (calendrier disponible sur le site de la communauté de communes). Il est rappelé que la collecte peut se faire de 5 heures du matin à 21 heures. Les bacs doivent donc être préparés et sortis la veille au soir. Si les bacs n'ont pas été collectés, prenez contact au plus vite avec le service environnement (02 48 64 75 75).

J'AI UN DOUTE, JE FAIS COMMENT ?

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le service environnement au 02 48 64 75 75.
Vous pouvez également vérifier en consultant le site Citéo Guide du tri https://citeo.guidedutri.fr/

VOUS SOUHAITEZ VOIR COMMENT FONCTIONNE LE TRI APRÈS LA COLLECTE DE VOTRE BAC JAUNE ?
Vous pouvez visiter le centre de tri Triinc-Paprec situé à Bourges (route des Quatre Vents).
Pour cela, il suffit d'adresser un mail à visite@triinc.fr

RÉDACTION :
Patrick Parfait

Déchèterie

LA DÉCHÈTERIE DE RIANS FAIT PEAU NEUVE !

Construction d'un local de stockage pour produits dangereux et de vestiaires pour remise aux normes. Le fait de déplacer les vestiaires va faciliter le passage des poids lourds.
Ces mesures permettront de garantir la sécurité et la conformité tout en facilitant les opérations quotidiennes.

La déchèterie reste ouverte pendant les travaux !

Image du local de stockage pour produits dangereux

Image 3D du futur vestiaire

La maîtrise d'œuvre étude et suivi de chantier est assurée en interne par l'élu en charge des bâtiments et des voiries.

Après consultation les entreprises suivantes ont été retenues :

GROS ŒUVRE
- CAZIN (Les Aix d'Angillon) 55 702.20 €

CHARPENTE MÉTALLIQUE
- CHOLLET (Rians) 31 473.60 €

MENUISERIES EXTÉRIEURES
- CHOLLET (Rians) 40 656 €

CONTENEURS
- ID KUB (Bourges) 87 444.29 €

ELECTRICITÉ
- ABEG (Bourges) 9 456 €

Les travaux débutés en octobre 2024 prendront fin en février 2025.

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DES TERRES DU HAUT BERRY

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) connaît plusieurs procédures d'évolution pour s'adapter aux besoins et aux réalités locales. Voici un aperçu des principales procédures applicables :

1. **Modification simplifiée :**
   Cette procédure rapide, estimée à environ 7 mois par la Direction Départementale des Territoires (DDT), permet des évolutions après mise à disposition du public.
2. **Modification classique :**
   Également estimée à environ 7 mois, cette procédure repose principalement sur une enquête publique environnementale.
3. **Révision allégée :**
   Permettant de faire évoluer certains éléments à enjeux du PLUi selon des modalités plus souples qu'une révision générale, cette procédure est estimée entre 9 et 12 mois. Elle repose sur un examen conjoint du projet d'évolution par l'EPCI porteur du projet, l'État, les Personnes Publiques Associées (PPA) et les maires des communes intéressées.
4. **Révision générale :**
   La procédure la plus complète, similaire à l'élaboration d'un nouveau PLUi, avec une durée relativement proche de celle de l'élaboration initiale.

CATÉGORIES DE DEMANDES RECENSÉES :

→ **Oublis de bâtiments pouvant changer de destination :** Ces oublis nécessitent une modification simplifiée.

→ **Oublis d'éléments du patrimoine à protéger :** Ces éléments doivent également être pris en compte dans une modification simplifiée.

→ **Erreurs matérielles :** Telles qu'une ligne de zonage décalée, ces erreurs sont corrigées par une modification simplifiée.

→ **Formulations réglementaires à corriger :** Ces corrections sont effectuées via une modification classique.

→ **Oublis d'activités agricoles en zone N :** Ces oublis sont traités par une révision allégée.

→ **Oublis de classement en STECAL d'activités existantes en zone A ou N :** Ces oublis nécessitent une révision allégée.

→ **Réduction des Espaces Boisés Classés (EBC) :** Ces réductions peuvent être effectuées par une révision allégée ou générale.

→ **Réduction d'une zone protégée :** Cette réduction est effectuée par une révision générale. Ces procédures et catégories de demandes montrent la complexité et la diversité des évolutions possibles du PLUi, visant à mieux répondre aux besoins des communes et à protéger le patrimoine local.

Considérant la nécessité de **faire évoluer le PLUi afin de répondre aux objectifs** poursuivis,

Considérant que **l'évolution nécessaire est compatible avec les orientations générales** du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi,

Considérant la nécessité de prévoir des **modalités d'information** et de **participation du public**,

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) le 27 juillet 2023, plusieurs communes ont fait part de projet sur leur territoire, il apparaît donc nécessaire de faire évoluer le document d'urbanisme.

RÉDACTION :
Delphine POLICARD
Fabrice CHOLLET

1. LES OBJECTIFS POURSUIVIS DE LA RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLUI

- **Adapter le règlement graphique du PLUi** pour permettre la création de secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL) en zones agricoles et naturelles notamment sur les communes de Neuilly-en-Sancerre, Moulins-sur-Yèvre et Morogues
- **Adapter le règlement graphique de la zone agricole** pour permettre le développement d'activités agricoles notamment à Henrichemont
- **Rectifiier des erreurs de report sur le règlement graphique :** suppression d'une trame d'Espace Boisé Classé sur un secteur non boisé à Saint-Georges-sur-Moulon
- **Mettre en cohérence le règlement graphique du PLUi** avec la réalité de terrain pour inclure en totalité la déchèterie de Rians en zone UE, classer une bande de foncier en zone UP à Pigny
- **Redélimiter les emprises des zones 1AUe à Fussy**
- **Permettre le développement d'équipements de loisirs** par la délimita:on au règlement graphique de secteurs NL notamment à Neuvy-deux-Clochers
- **Définir au règlement graphique du PLUi des emplacements réservés sur la commune de Neuvy-deux- Clochers** pour la mise en valeur du secteur de la tour de Vesvres

Une procédure de révision dite « allégée » du PLUi est possible lorsqu'il n'est pas porté atteinte aux orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

2. LES MODALITÉS DE CONCERTATION

Conformément aux articles L.103-3 et 103-4 du Code de l'urbanisme, il est nécessaire de définir les modalités de concertation avec le public qui seront utilisées pendant toute la durée de la procédure de révision allégée n°1, à savoir :

- Information du public par voie d'affichage au siège de la Communauté de communes et dans les mairies des communes membres de la Communauté de communes ;
- Information du public via le site internet de la Communauté de communes des Terres du Haut Berry (www.terresduhautberry.fr) ;
- Mise en place à la Communauté de communes d'un registre papier pour consigner les observations et remarques du public aux heures habituelles d'ouverture au public de la Communauté de communes
- Possibilité de faire parvenir par écrit (courrier ou mail), à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, les observations qui seront annexées au registre de concertation :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY
31 bis route de Rians - 18220 Les Aix-d'Angillon.
(horaires habituels d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).
Tél. 02 48 64 75 75 - mail contact@terresduhautberry.fr

PLUi

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

LA CCTHB SOUTIENT LES PROJETS DES ENTREPRISES

Afin de faciliter l'implantation, le développement et l'ancrage d'activités sur le territoire, les élus de CCTHB ont mis en place une aide spécifique pour les petites entreprises dans le cadre d'une convention de partenariat économique avec la Région Centre - Val de Loire.

Le Fonds de Proximité porté par le Conseil Régional Centre - Val de Loire est un dispositif financier sous forme de subventions, mobilisable par les entreprises qui ont des projets d'investissements, de création ou de reprise d'entreprise. Selon l'activité et le montant d'investissement, l'accompagnement financier sera porté par le Conseil Régional Centre - Val de Loire ou par la communauté de communes (Aide TPE).

L'aide TPE s'adresse aux entreprises (artisanales, commerciales, ou de services) dont le siège social est implanté sur notre Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

L'aide est destinée à financer l'acquisition de matériel ou de mobilier, le renouvellement de matériel dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, l'achat de véhicule, la rénovation de devanture de magasin, l'amélioration de vitrines...

En complément, la communauté de communes a également conventionné avec le Réseau Initiative pour soutenir les porteurs de projet par l'octroi de prêt à taux zéro.

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Réseau Initiative CHER
NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

CCTHB DÉVELOPPE UN RÉSEAU D'ENTREPRISES

Depuis plusieurs années, des réunions trimestrielles du « Réseau des entreprises » sont proposées par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

Elles offrent l'occasion d'échanger de manière conviviale entre dirigeants d'entreprises. Ces réunions sont ouvertes à toutes les entreprises du territoire pour assurer un maximum d'interaction entre professionnels ainsi qu'avec les élus locaux. Développer ces événements, renforce les liens entre acteurs économiques et créé un dialogue permanent avec les chefs d'entreprises.

Ces moments d'échanges sont donc primordiaux pour que cette démarche soit un facilitateur de développement ; un moyen d'étoffer son carnet d'adresses et d'entretenir son réseau professionnel.
À cette occasion, l'enreprise qui accueille la soirée réseau propose une présentation de son activité et une visite de ses locaux ou ateliers.

Rédaction :
Béatrice DAMADE
Nabila NEDDJAR

UN ÉVÉNEMENT DE RENCONTRE ANNUEL : LE PRINTEMPS DES ENTREPRISES

Une journée pour découvrir les entreprises du territoire

Le but est de promouvoir le dynamisme économique du territoire, mettre en valeur les entreprises et leur savoir-faire, créer du lien entre la population locale et les entreprises. Depuis trois ans, le service développement économique organise « Le Printemps des Entreprises » à Saint-Martin-d'Auxigny. Cet évènement est porté par la Communauté de communes et construit en collaboration avec le CIAS Terres du Haut Berry et Dev'Up.
En 2024, près de quarante entreprises du territoire ont présenté leurs activités, leurs offres d'emplois et de formations, à destination des 250 visiteurs.
Pour les personnes en quête d'emploi, c'est l'occasion d'avoir accès à des offres d'emplois locales proposées par l'ensemble des entreprises de notre territoire, de bénéficier auprès d'organismes spécifiques de conseils afin de dynamiser sa carrière, réussir sa reconversion ou bien créer son entreprise.
Rendez-vous vendredi 25 avril 2025 pour la 4ème édition.

- → 3 éditions organisées (2022 à 2024)
- → Plus d'une quarantaine d'entreprises et d'organismes présents
- → Entre 200 et 300 visiteurs par évènement
- → Plus d'une centaine d'offres d'emploi à pourvoir en consultation libre pour les visiteurs

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS : LES RENCONTRES ECO EXPRESS

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry et le Crédit Agricole Centre Loire se sont associés pour vous proposer des rencontres gratuites avec les experts en accompagnement des entreprises de votre région.

L'évènement a eu lieu VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 au Centre Céramique de La Borne
Sous format d'ateliers speed-meeting, les entreprises ont rencontré des experts sur les thématiques suivantes :

- → Développement commercial ;
- → Cession-reprises d'entreprise ;
- → Financement des investissements ;
- → Transition énergétique ;
- → Recrutement ;
- → Cyber sécurité.

LES RENCONTRES ÉCO-EXPRESS

TERRES DU HAUT BERRY Communauté de Communes — CENTRE LOIRE

TERRITOIRE D'INDUSTRIE BERRY SOLOGNE

Territoire d'Industrie est un programme national de réindustrialisation par et pour les territoires, lancé en 2018 puis relancé pour une nouvelle phase 2023-2027.

Le label regroupe 183 territoires d'industries à l'échelle nationale. Un binôme « élu-industriel assure la gouvernance, avec un copilotage Etat-Région. La méthode de travail est ascendante, partant des besoins afin de faire émerger les projets. Des actions concrètes seront conduites autour de 4 enjeux : développer les compétences, développer des écosystèmes d'innovation ambitieux, accélérer la transition écologique et énergétique et mobiliser un foncier industriel adapté.

Le Territoire d'Industrie Berry Sologne, regroupe 6 EPCI (l'Agglomération Bourges Plus, Vierzon-Sologne-Berry, Sauldre et Sologne, Cœur de Berry, Terres du Haut Berry et FerCher).

TERRITOIRES D'INDUSTRIE — BOURGES PLUS Communauté d'Agglomération — vierzon sologne berry communauté de communes — TERRES DU HAUT BERRY Communauté de Communes — Cœur de Berry Communauté de Communes — FerCher Communauté de Communes — SAULDRE ET SOLOGNE Communauté de Communes

ACCUEIL DES ENTREPRISES ET AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉ

Depuis la création de la ZAC de Bois Blanc sur les communes de Quantilly et Saint-Martin-d'Auxigny, la CCTHB permet l'installation et le développement de 6 entreprises.

Des emplacements sont encore disponibles à la vente.

CONTACT
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
06 30 23 30 88
economie@terresduhautberry.fr

RESTONS EN CONTACT

Commune de Morogues

ACCUEIL AU SIÈGE

31 bis route de Rians • BP 70021
18220 LES AIX D'ANGILLON

Tél. 02 48 64 75 75
contact@terresduhautberry.fr
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

NEWSLETTER

Pour recevoir les informations
de votre collectivité par mail
(spectacles, inscriptions centres de loisirs,
ramassage déchets, ouverture déchèteries ...)
Inscrivez-vous à la newsletter
sur le site internet :
www.terresduhautberry.fr

Communauté de Communes
Terres du Haut Berry

TerresduHautBerry

Print designer - 02 48 75 00 93 • ©Isabelle MARTIN • Ne pas jeter sur la voie publique

TERRES DU HAUT BERRY
Communauté de Communes

www.terresduhautberry.fr